



LE CANARD

en furie

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche
après l'Hôtel Terminus en venant du
Rond point Grand Hôtel, tout droit
jusqu'au bout de la rue.
E-mail: in_dicko@yahoo.fr
90.00.99.83 / 96.75.34.12

PRIX: 300 F

1^{ère} Année:

HEBDOMADAIRE SATIRIQUE NIGERIEN

N° 16 du 13 mars 2017

Mal gouvernance

Guri et ses scandales à milliards qui n'en finissent pas

Lorsqu'on est incapable de se déterminer face à un détournement de 200 milliards, c'est que l'on n'est pas bien loin de ses auteurs

« S'il avait le ventre derrière lui, ce ventre le mettrait dans un trou », nous a enseigné le sage Ahmadou Coumba dont les propos ont été rapportés par Birago Diop. Alors que tout lui commande de poursuivre la lutte politique contre une gouvernance incarnée par Mahamadou Issoufou et qu'il a personnellement traitée de « satanique », Seïni Oumarou va néanmoins décider d'y apporter son soutien ferme et inconditionnel. Dans le plus grand secret, Il va négocier son allégeance à Mahamadou Issoufou, acceptant au finish un poste de Haut représentant qui lui donne droit à 500 millions de fonds politiques et quelques strapontins ministériels pour ses lieutenants. Son choix est clair : à quoi bon continuer à se battre alors qu'il est loisible de faire comme tant

d'autres ? Ce jugement peut paraître dur mais il est pourtant le reflet d'une réalité difficilement réfutable. Cherchez des explications objectives à ce ralliement de Seïni Oumarou à un pouvoir qu'il a qualifié de « satanique ». Ne parlons pas de tous ces scandales connus et ressassés mille fois par la presse depuis de longs mois et sur lesquels le même Seïni dit fonder son aversion contre le régime. Parlons de ce qui prouve que le ralliement de Seïni Oumarou ne repose ni sur des convictions démocratiques, ni sur une confiance en Issoufou, encore moins sur la volonté d'améliorer la gouvernance « satanique » en cours. Parlons d'un seul de ces scandales: le transfert des 200 milliards de la Sopamin, donc, de l'État nigérien, vers un compte offshore privé...

Loterie nationale du Niger

La gestion de la DG étouffe les vendeuses

Entrepreneuriat féminin

Niger-lait SA : un exemple de réussite...

Amères vérités

Lorsqu'on est incapable de se déterminer face à un détournement de 200 milliards, c'est que l'on n'est pas bien loin de ses auteurs

« S'il avait le ventre derrière lui, ce ventre le mettrait dans un trou », nous a enseigné le sage Ahmadou Coumba dont les propos ont été rapportés par Birago Diop. Alors que tout lui commande de poursuivre la lutte politique contre une gouvernance incarnée par Mahamadou Issoufou et qu'il a personnellement traitée de «satanique», Seïni Oumarou va néanmoins décider d'y apporter son soutien ferme et inconditionnel. Dans le plus grand secret, il va négocier son allégeance à Mahamadou Issoufou, acceptant au final un poste de Haut représentant qui lui donne droit à 500 millions de fonds politiques et quelques strapontins ministériels pour ses lieutenants. Son choix est clair : à quoi bon continuer à se battre alors qu'il est loisible de faire comme tant d'autres ? Ce jugement peut paraître dur mais il est pourtant le reflet d'une réalité difficilement réfutable. Cherchez des explications objectives à ce ralliement de Seïni Oumarou à un pouvoir qu'il a qualifié de «satanique». Ne parlons pas de tous ces scandales connus et ressassés mille fois par la presse depuis de longs mois et sur lesquels le même Seïni dit fonder son aversion contre le régime. Parlons de ce qui prouve que le ralliement de Seïni Oumarou ne repose ni sur des convictions démocratiques, ni sur une confiance en Issoufou, encore moins sur la volonté d'améliorer la gouvernance « satanique » en cours. Parlons d'un seul de ces scandales: le transfert des 200 milliards de la Sopamin, donc, de l'État nigérien, vers un compte offshore privé. Un dossier qui a choqué tout le Niger et qui a mis à nu les pratiques mafieuses d'un pouvoir qui a tout pris au peuple nigérien ! Ces 200 milliards, visiblement, n'ont même pas fait frémir autour de Seïni Oumarou puisque son porte-parole, ou du moins le troubadour de l'APR, ce machin qu'ils ont créé pour tromper le peuple nigérien sur leur véritable mission, a animé un point de presse pour demander aux Nigériens de ne pas aller vite en besogne et qu'il faut attendre l'issue de l'enquête parlementaire décidée. Personne n'a demandé ou exigé que Massoudou Hassoumi, et même Mahamadou Issoufou qui a dû l'investir de cette mission secrète, soient directement déchus de leurs fonctions et jetés en prison. Cependant, le minimum d'honnêteté vis à vis du peuple que l'on prétend servir exige d'interpeller publiquement ces deux-là et de leur demander des comptes. Le minimum d'intégrité veut que l'on exprime sa vexation, la blessure faite au peuple nigérien ainsi que le caractère criminel de l'acte. De tout ça, rien ! Ousseini Salatou, sans doute discrédité pour la vie auprès des Nigériens, a reçu la mission de faire passer un message qui n'a pas besoin de mots pour être compris des Nigériens. L'hypocrite, c'est celui qui cache son jeu et qui avance, le visage masqué. L'hypocrisie, c'est lorsqu'on prétend être arbitre ou qu'on s'attribue un rôle d'arbitre alors que l'on a un parti pris. Seïni Oumarou, qui a ouvertement fait allégeance à Mahamadou Issoufou, qui l'a clamé et revendiqué avant de se voir attribuer « gratuitement, sans rien faire, » 500 millions du budget de l'État alors que des dépenses liées aux secteurs sociaux de base sont supprimées, peut-il dire la moindre vérité qui touche à Mahamadou Issoufou ? Assurément NON. Ousseini Salatou ne peut, donc, transmettre que la voix du Haut représentant qui, lui-même, a dû faire les choses pour plaire davantage à celui qu'il

représente.

Dans le Niger actuel, il est difficile de trouver des hommes constants, avec des convictions fermes et une volonté inébranlable de défendre ce en quoi ils croient. Il se pose, donc, nécessairement une question d'éducation, les adultes offrant aux plus jeunes des exemples à faire frémir un mort. Le patriotisme, la protection des biens et deniers publics, l'attachement aux valeurs démocratiques et à l'État de droit sont ainsi obscurcis par une certaine ambivalence dans les actes, la primauté d'intérêts partisans, les détournements massifs des deniers et biens publics, la violation effrénée des lois et règlements de la République. Le magistrat de Mahamadou Issoufou est, en l'occurrence, est caractérisé par tous les maux possibles qu'il est donné d'imaginer, dans leurs pires formes, dans une gouvernance scabreuse quelconque. On viole délibérément et à volonté la Constitution (Mahamadou Issoufou est le premier cité dans cette violation de la loi fondamentale), on se déclare quand-même champion en matière de respect des lois et règlements de la République ; on détourne massivement les biens et deniers publics comme dans une compétition, mais l'on prétend, sans honte, que les voleurs de l'État sont ailleurs, notamment dans la douane ; on fait la justice selon deux poids, deux mesures, avec en toile de fond des desseins politiques, mais l'on chante, sur les ondes des radios internationales, que la justice est indépendante et qu'elle n'obéirait qu'à la loi ; et même lorsqu'on met en péril des intérêts stratégiques du Niger à l'extérieur comme dans l'affaire Africard et que l'on transfère dans un compte privé, à l'extérieur, 200 milliards de l'État pour des fins personnelles, on continue de clamer que le pays se porte bien. Mon œil !

À tous égards, l'APR de Seïni Oumarou, à qui certains ont vite fait d'attribuer une volonté d'indépendance vis-à-vis de la MRN, et particulièrement à l'égard du Pnds, est une succursale de ce parti. Une succursale à qui il est fait recours pour essayer de donner une image civilisée de ce régime «satanique». L'APR, c'est l'instrument d'une politique tout autant démoniaque que celui que Seïni Oumarou a vilipendé pendant des années avant d'en devenir, ironie du destin, un des plus grands thuriféraires. Les tortuosités présentées par Ousseini Salatou en disent long sur le drame intérieur de Seïni et les siens qui sont manifestement condamnés à admettre, au détriment du Niger et de son peuple, que des individus, au sommet de l'État, fassent main basse sur 200 milliards. Or, lorsqu'on est incapable de se déterminer face à un détournement de 200 milliards, c'est que l'on n'est pas bien loin de ses auteurs, en termes de similitude dans les rapports vis-à-vis des deniers publics. Ousseini Salatou peut, donc, brailler autant qu'il veut. Il ne changera pas l'opinion, bien trempée, des Nigériens quant à leur préférence qui va pour le silence coupable et la complicité dans le drame du peuple nigérien.

On ne peut pas avoir détourné autant de milliards, même au Gondwana, et gagner son bras de fer avec le peuple. Et ceux qui, au lieu de se battre aux côtés du peuple nigérien, ont préféré monnayer leur soutien à cette gouvernance « satanique », doivent se convaincre d'une chose : on ne gagne pas sur deux tableaux.

BONKANO

Mal gouvernance

Guri et ses scandales à milliards qui n'en finissent pas

Alors que le regard des paysans nigériens (environ 80% de la population) est tourné vers le ciel à l'approche de la saison pluvieuse, c'est une pluie de scandales qui leur tombe sur la tête. 200 milliards par-ci, 270 millions pour accueillir un président français par-là, 250 millions pour casser des boutiques et ruiner l'économie du pays ... Nous sommes en plein dans la saison des scandales

Le Niger serait-il devenu un pays où toutes les libertés sont permises avec les biens et deniers publics ? Cette interrogation pose une autre : comment en sommes-nous arrivés là ? C'est apparemment à tour de rôle que nos dirigeants se transmettent les scandales financiers. Si dans l'affaire de l'achat de l'avion présidentiel, les *Minutes de discussions avec AREVA* et récemment le transfert de 200 milliards de la SOPAMIN sur un compte privé sont à mettre à l'actif de Hassoumi Massoudou (SG du PNDS Tarayya, le parti au pouvoir), Directeur de cabinet du président Issoufou à l'époque des faits, c'est le nom de Bazoum Mohamed (président du PNDS Tarayya) qui est cité dans la délivrance du passeport nigérien à un libyen, ceux de Brigi Rafini (Premier ministre) et de Gandou Zakara (SG du gouvernement) dans le marécage dénommé *Affaire AFRICARD* tandis que Mme Ali Mariama (1er Secrétaire Adjoint à l'Environnement et au Cadre de Vie du PNDS Tarayya) est embourbée dans l'histoire des Etablissements Bedir. L'affaire des conteneurs de la SORAZ implique plusieurs personnalités du parti au pouvoir. L'obscur prêt d'EXIMBANK de Chine dans lequel jusqu'à présent les Nigériens ne savent pas si c'est 500 ou 1 000 milliards que le pays a emprunté auprès de celui de Mao. Quant au locataire du ministère de l'Energie et du Pé-

trole, Pierre Foumakoye Gado, Vice-président du PNDS Tarayya, qui est subitement devenu richissime homme politique jusqu'à offrir des véhicules 4x4 à son parti politique. Pour quelqu'un qui mordait la poussière et tombait en panne d'essence dans les ruelles de Niamey, il y a seulement 6 ans, l'on peut se demander où est-ce qu'il a eu tout cet argent.

Dès lors, on comprend bien pourquoi, Bazoum Mohamed s'est empressé de vociférer que son camarade Massoudou ne démissionnera pas ; pas plus qu'il ne sera pas démis de ses fonctions à cause de l'affaire des 200 milliards de la SOPAMIN. Si chacun a ses sales dossiers, il est clair que nul ne peut souhaiter voir « le feu » à la barbe de l'autre.

Ces sales affaires qui se succèdent sans se ressembler viennent conforter la conviction que le président de la République, Issoufou Mahamadou, a toujours eue : le Niger n'est pas pauvre mais il est mal géré ! Ça, c'était ses paroles d'opposant. Pourtant, depuis six ans qu'il est aux commandes de l'État, la mal gouvernance n'a fait que s'accroître, se généraliser, se pérenniser pour devenir presque anodin, presque normal. Il ne peut en être autrement lorsque l'État de droit se résume à tolérer les manquements aussi graves soient-ils dans la gestion des affaires collectives pour autant qu'ils mettent en cause l'entourage du président de la République. A la veille des éclaboussures de l'*uraniumgate*, les publications proches du régime annonçaient une pile de dossiers transmis à la justice et l'imminence d'interpellations tous azimuts. Mais depuis que les Nigériens ont découvert le pot aux roses, l'opération *Maïboulala* s'est subitement estompée. Et pour cause ? L'examen, au fond de certains dossiers, risque fort

d'aboutir à des conclusions qui impliqueraient des personnalités « intouchables » et les alliés reprennent de plus en plus du poil de la bête devant l'ogre rose. C'est ce qui explique la sortie médiatique, la semaine dernière, du président du Conseil de ville de Niamey, Assane Saïdou. Accusé par le puissant ministre des Finances, par ailleurs SG du parti au pouvoir, il a cru être en devoir de dire ses vérités. ? peine 72 heures après, des inspecteurs sont lancés à ses trousses pour certainement trouver

de quoi lui faire boucler le bec ou au pire des cas, le dégager de son piédestal. Cela est non seulement une punition contre « l'arrogant » maire, mais c'est aussi et surtout une leçon à tous les autres qui seraient tentés de se défendre lorsque les camarades socialistes auront envie de les utiliser comme boucs émissaires. Voilà le visage hideux de la Renaissance du président Issoufou Mahamadou. Gare à l'allié qui osera élever de la voix.

Ibrahim A. YERO

Loterie nationale du Niger

La gestion de la DG étouffe les vendeuses

Les « agents contractuels » de la loterie nationale du Niger ne savent plus où de la tête. A en croire le ministre Bazoum, elles ont un statut juridique « extrêmement précaire » puisqu'elles sont des contractuels à l'image des enseignants du SYNACEB et Cause Niger. En effet, les vendeuses de la Loterie nationale du Niger sont rémunérées à hauteur de 5% de leurs recettes. Certaines gagnent beaucoup, d'autres moins, c'est en fonction de la vente. Donc jusque-là, aucun problème. Mais le fait est que depuis l'arrivée de l'actuelle Directrice générale, Mme Ramatou Doulla Talata, l'étau se resserre autour d'elles. D'abord, leur temps de travail est augmenté.

« **Avant, nous descendions entre 13 et 14h, aujourd'hui, nous travaillons jusqu'à 16heures parce que la DG a imposé une seconde course portant à 2 le nombre dans la journée** » nous confie une vendeuse qui a requis l'anonymat. Dans toute la sous-région, c'est seulement au Niger qu'on fait 2 courses par jour, explique-t-elle. Autre problème, les ordinateurs TPM (Terminal pari mutuel) utilisés pour les besoins du travail sont mis en location. Chaque vendeuse doit payer 17 500 FCFA par mois pour ces outils de travail auxquels il faut ajouter 5 000 francs pour le kiosque. Un kiosque taxé à 3 000f par la Mairie soit 2 000f de moins que ce que perçoit la loterie. Avant, ces vendeuses travaillent 6 jours par semaine avec la journée de vendredi

comme repos.

Mais Mme Doulla Ramatou n'est pas d'accord : elle a institué des courses mêmes les vendredis. Et face aux gémissements de ses travailleuses la puissante Directrice générale n'a qu'une seule réponse : celle qui peut, continue, celle qui ne peut pas, débarrasse le plancher, et peut aller se plaindre où bon lui semble. Dans la même dynamique, avant pour chaque course annulée, les clients sont remboursés et les revendeuses payées pour leur journée de travail. Mais depuis qu'elle est là, Dame Ramatou refuse de mettre ces dernières dans leurs droits. Ainsi, il se passe des choses à la Loterie nationale du Niger sans que les inspecteurs de l'Etat et l'inspection du travail ne soit au courant. Un coup d'œil de ces structures ne serait pas mauvais pour vérifier les conditions de gestion mais aussi de travail dans cette entité relevant du domaine public contrairement à la Mairie qui serait « de droit privé » à en croire le ministre des Finances Hassoumi Massoudou. Quoi qu'il en soit, ça urge de chercher à savoir et éventuellement protéger les droits et la professions de Nigériennes qui ont fait le choix de gagner dignement leur vie au lieu de se donner à la prostitution. Au lendemain de la célébration de la journée mondiale dédiée à la Femme, on doit bien ce coup de jumelle aux vendeuses de la loterie nationale du Niger.

Ibrahim A. YERO

3N : la fanfaronnade mise à nu

Au Niger, les socialistes aiment tellement le « m'as-tu vu », l'exhibitionnisme qu'ils grossissent et amplifient le moindre détail insignifiant, donnant une dimension exagérée à des faits de moindre importance. Ainsi avait-on appris que tellement les 3N avaient réussi et transformé le Niger que personne ne migre plus dans le pays, qu'on a donc pu stabiliser les populations dans leurs terroirs. Le Niger serait alors devenu un paradis vert, tant tout devait y être rose. Pure imagination pour qui connaît des socialistes, affabulateurs et grands scénaristes des constructions idylliques des sociétés, quand, ils ne peuvent avoir ni l'intelligence, ni la force, ni la sagesse de bâtir les paradis promis.

Tous les Niger serait devenu vert, et certains extrémistes vont jusqu'à parler de révolution verte au Niger, parlant de ces 3N invisibles qui n'auraient, en réalité rien changé, si ce ne sont ces initiatives personnelles de concitoyens qui ont pu donner une certaine dimension à leurs exploitations agricoles que leur initiative a rarement accompagnées. Les premières années, on se rappelle d'ailleurs que ce sont ces périmètres privés avec lesquels le régime n'a rien à voir, qu'on est allé filmés pour faire croire que c'en est là les preuves de la réussite des 3N. Les Niger avaient alors vite compris la supercherie, et les exploitants agricoles avaient fermé leurs fermes aux caméras des médias publics.

La dernière fois, c'est la Secrétaire Générale de l'OIF qu'on a emballée dans ce truc en lui offrant une randonnée gratuite avec l'avion présidentiel, pour aller voir les merveilles supposées des 3N. Et la pauvre touriste a cru, exhibant et extériorisant sa sympathie partisane, débordant de joie pour le folklore qu'on lui a servi.

Les Nigériens, eux, se souviennent de la capitulation du premier responsable, qui certainement, ayant constaté que ce n'était pas du sérieux, avait choisi, de jeter l'éponge et d'aller se chercher ailleurs. Allaoury avait été plus responsable à comprendre que dans ce milieu politique affairiste et mafieux des socialistes, on ne pouvait rien changer quelque soit par ailleurs l'expertise dont on peut se prévaloir dans le domaine. Mais, depuis cet échec annoncé, l'on ne s'est pas gardé de chanter les 3N quand même l'on sait que cela n'a pas empêché au pays d'exporter des céréales, de la pomme de terre, de la volaille, du bétail ; ce qui était rarement arrivé au Niger de par le passé. Pire, c'est par un reportage de RFI que les Nigériens devront apprendre que des enfants Nigériens ne pouvaient plus suivre les cours en restant en classe car il devait suivre leurs parents éleveurs quand ceux-ci n'ont plus de quoi nourrir leur bétail ; unique richesse qui les fait vivre. Des écoles doivent se fermer, et des enseignants – les mêmes qu'on insulte toujours – doivent regarder partir, impuissants, des enfants auxquels ils apportaient quelques lumières à mieux comprendre leur monde et à savoir marcher dans ses labyrinthes. En révélant cette réalité qui doit aussi fâcher, et c'est peut-être pourquoi, au lieu d'un autre, notamment les correspondants nigériens de la radio internationale, c'est une voix très française que l'on utilise pour donner une information qui pourrait ne pas plaire à des gens qui ont fait croire que la révolution verte est en marche dans le pays. Ainsi apprend-on que dans la région de Zinder et de Tahoua, respectivement quelques dix-sept mille et douze mille élèves ne vont plus à l'école au motif que les populations manquent d'aliments pour bétail et que le

cheptel fait face à d'énormes difficultés qui risquent de le décimer. La sécheresse est donc là, irréfutable pendant que les camarades n'arrêtent pas de peindre le pays en rose.

A la vérité, ce pays fait pitié avec ses dirigeants insouciantes qui refusent de regarder la réalité en face, regardant et voyant tout au travers de lunettes déformantes.

Il y a sincèrement de quoi avoir pitié pour ce Niger et se demander jusqu'où nous conduira cette gestion cahoteuse.

C'est donc à la négative que les 3N sont une réalité : les Nigériens ne nourrissent pas les Nigériens. Mieux, les Nigériens se nourrissent des Nigériens. Sur le dos de Nigériens, d'autres Nigériens se sont engraisés. A.I

Niger: la sécheresse provoque la fermeture de nombreuses écoles

Des dizaines d'écoles sont fermées ou partiellement fermées, dans plusieurs régions du Niger, à cause de la sécheresse. Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU à Niamey, 33 000 enfants d'éleveurs ont abandonné leur scolarité pour suivre leur parents à la recherche d'aires de pâturages. Les zones les plus affectées sont Zinder avec plus de 17 000 abandons d'élèves et Tahoua avec 12 000 élèves concernés selon l'ONU. Des zones particulièrement frappées par le manque de fourrage.



Des élèves qui suivent leurs parents éleveurs pendant deux ou trois semaines, voire un mois et des écoles qui perdent 50 % ou plus de leur effectif.

Dans les zones d'élevage, la déscolarisation atteint ces dernières semaines un niveau alarmant selon les Nations unies.

En cause, la sécheresse qui assèche les points d'eau et fait qu'il n'y a plus de fourrage.

Les enseignants qui voient leur classe se vider sont démunis. C'est le cas d'Abdelwahab Souley Magagi, instituteur dans une école nomade du département de Belbedgi au nord de la région de Zinder. Il faut trouver des moyens d'aider les parents insiste-t-il : « Il n'y a pas une

cantine scolaire dans mon école, il n'y a pas une banque d'aliments de détail dans mon village. S'il y avait une banque céréalière, peut-être on va se concerter entre nous avec les parents d'élèves. Au moins payer de quoi garder leurs enfants avec nous. Peut-être on va trouver une solution, construire des dortoirs, pour retenir les élèves pendant un temps donné ».

En attendant, Abdelwahab Souley Magagi se contente de faire l'appel chaque jour. Sur 300 élèves ils ne sont plus qu'une cinquantaine dans son école. Il ne reste plus que ceux dont les parents ne sont pas éleveurs.

DÉCLARATION

La synergie CAUSE-Niger / SYNACEB s'est réunie en session extraordinaire ce jour samedi 11 mars 2017 à l'effet d'examiner la situation née autour de la mise en œuvre des engagements pris dans le communiqué conjoint et de la sortie médiatique du ministre d'Etat BAZOUM MOHAMED et celui de l'enseignement primaire Daouda Marthé.

La synergie CAUSE-Niger/SYNACEB s'est réunie en session extraordinaire ce jour samedi 11 mars 2017 à l'effet d'examiner la situation née autour de la mise en œuvre des engagements pris dans le communiqué conjoint et de la sortie médiatique du ministre d'Etat BAZOUM MOHAMED et celui de l'enseignement primaire Daouda Marthé.

Ainsi la synergie d'action CAUSE NIGER et SYNACEB rend publique la déclaration dont la teneur suit :

La synergie d'action CAUSE-Niger/SYNACEB constate

1- Le non respect, par le gouvernement, des différents engagements auxquels il a librement souscrit dans le communiqué conjoint du 13 décembre 2016.

- En effet il est important de rappeler à l'opinion nationale et internationale ; que contrairement à la diarrhée verbale déversée par le sieur Bazoum, les engagements suivants n'ont pas connu de mise en œuvre jusqu'ici. Il s'agit :

- du paiement à terme échu des péculés des enseignants contractuels,
- de l'attribution des matricules aux enseignants nouvellement intégrés au titre des années 2012, 2013 et 2014 pour le compte du ministère de l'enseignement primaire et la mise en solde pour ceux relevant du ministère des enseignements secondaires,
- de l'octroi de la grille spéciale aux enseignants,

-de la modification du décret 2009 / 72 et l'ouverture des recrutements au titre des années 2015 et 2016
-de la mise à disposition des représentants des syndicats à la section H du ministère des finances.

2- de la rhétorique honteuse tenue par les ministres sensés veiller à la mise en œuvre des engagements qu'ils ont signé avec la synergie d'action CAUSE Niger/ SYNACEB

Pouvons-nous qualifier autrement les propos totalement déplacés du ministre d'Etat BAZOUM soutenus par une haine viscérale, qui après avoir négocié et pris des engagements, accuse la synergie d'action CAUSE-Niger/SYNACEB, d'avoir un agenda caché correspondant à celui d'un parti politique de l'opposition ? Pire, il n'hésite pas à menacer de représailles des agents de la fonction publique (contractuels), pour avoir exercé leur droit de grève ,en ignorant royalement qu'ils sont régis par le statut général de la fonction publique qui leur garantit, des droits au même titre que les fonctionnaires . Le ministre d'Etat dans ses propos outrancièrement haineux, invente un statut juridique extrêmement précaire contrairement à ce qui leur est reconnu par la loi 2007- 26 du 23 juillet 2007 portant statut gé-

néral de la fonction publique de l'Etat.

-Dans la même lancée le ministre DAOUDA MARTHE se prévalant de son fameux avis du conseil d'état, menace de résilier des contrats, au mépris des dispositions de l'article 182 de la loi sus mentionnées, qui encadrent les conditions de résiliation de plein droit.

Bref dans l'intérêt de la paix sociale ; ces deux ministres avaient eu une occasion d'orée de se taire. Hélas ils se sont livrés à leur jeu favori : la provocation.

B- La Synergie d'action CAUSE-Niger /SYNACEB dénonce avec force :

- Le refus du gouvernement de mettre en œuvre les engagements pris le 13 Décembre 2016;

- L'absence de toute négociation avec CAUSE Niger et SYNACEB, après dépôt de quatre préavis de grève ;

- La campagne d'intoxication entretenue par certains milieux du pouvoir, visant à discréditer les enseignantes et enseignants et leurs mouvements;

-Les menaces de résiliation de contrat et la remise en cause de l'exercice du droit syndical, proférés par le ministre d'état et le MEP

- Les arrestations et autres abus exercés par les gouverneurs, les préfets et les responsables académiques en vue de démobiliser nos militants

Convaincus que ce comportement du gouvernement est contre productif et de nature à remettre en cause l'accalmie née de la signature du communiqué conjoint du 13 décembre 2016,

La synergie d'action CAUSE-NIGER/SYNACEB exige sans condition du gouvernement :

- La mise en œuvre de tous les engagements pris dans le communiqué conjoint du 13 décembre 2016 ;

-Le respect strict du droit de grève notamment la cessation de toute forme d'intimidation et de menace qui constitue une violation flagrante de la constitution de la 7ème République ;

- Le retrait pur et simple de la lettre circulaire du test obligatoire de Marthé.

Aussi, au vu de tout ce qui précède la synergie d'action CAUSE- Niger/ SYNACEB

- Lance un vibrant appel à l'ensemble des enseignantes et enseignants pour une forte mobilisation pour le suivi de la grève de 5 jours, pour les lundi 13, mardi 14 mercredi 15, jeudi 16 et vendredi 17 mars 2017, appuyée de jeûne les journées du mercredi et jeudi et d'une prière collective le vendredi sur toute l'étendue du territoire national,

-Rêtière, avec force, son appel aux enseignantes et enseignants pour



boycotter l'évaluation illégale telle que le ministre Marthé se propose de l'organiser d'autorité.

- décide de porter plainte dès ce lundi contre le ministre Marthé pour abus de pouvoir ;

Et enfin la Synergie CAUSE Niger/ SYNACEB rassure les enseignant-

tes et enseignants de sa ferme détermination à protéger leurs intérêts matériels et moraux.

VIVE la Synergie d'action CAUSE-Niger/SYNACEB

VIVE l'école Publique Nigérienne
La lutte continue

Le coup de gueule du Canard en furie

En milieu de semaine, sentant que les Nigériens les épiaient pour voir quelle position ils prendraient par rapport à ces scandales que la presse révèle, semaine après semaine, sur la gestion scandaleuse et choquante des deniers et biens publics, Seïni Oumarou et les siens ont envoyé OusseiniSalatou raconter des bobards aux Nigériens ou plutôt les insulter. Assurément, on ne peut pas gagner, gratuitement, sans rien faire, 500 millions de francs CFA et dire la vérité. Et l'homme qui a juré qu'il préférerait vivre comme un miséreux plutôt que d'accepter de s'acoquiner avec Mahamadou Issoufou dans ce qu'il fait du Niger, est quand-même sorti pour dire, en substance, qu'il n'y a pas, dans ce détournement de 200 milliards, de quoi aller vite en besogne. Il ne dit nulle part, dans sa communication, que l'APR et Seïni Oumarou dénoncent et condamnent l'acte, pourtant certifié par l'ordre de virement signé de la main de Hassoumi Massoudou et la lettre de HammaHamadou certifiant que ces 200 milliards ne proviennent pas d'une source criminelle mais bien de l'activité de la SOPAMIN. Il ne dit pas non plus que l'APR exige que ses auteurs, complices et commanditaires, si l'enquête établissait leur culpabilité, soient punis avec une extrême sévérité. Il ne dit même pas que les partis réunis au sein de l'APR, qui se seraient ralliés au pouvoir afin d'améliorer la gouvernance en cours, sont déçus dans leur «nouvelle conviction» et qu'ils en tireraient les conséquences, le moment venu. Non, OusseiniSalatou a plutôt mis les Nigériens en garde contre la tendance à penser que la culpabilité de certaines personnes est d'ores et déjà établie. Qui peut, aujourd'hui, disculper Hassoumi Massoudou d'avoir transféré ces 200 milliards de l'État nigérien dans un compte offshore, à Dubaï ? Qui peut réfuter le fait queHammaHamadou ait certifié que ces fonds proviennent bel et bien des activités de la SOPAMIN ? OusseiniSalatou et ceux qui l'ont investi de cette mission se moquent sans doute des Nigériens. Car lorsqu'on n'arien à dire, on se tait. Et surtout, lorsqu'on n'a plus les armes de son courage politique pour dire ce que l'on pense réellement et que l'on soutient, pourtant, en privé, on se garde d'intervenir sur des questions par rapport auxquelles il n'y a aucune espèce d'ambiguïté. Il est désespérant pour un pays d'avoir des fils pareils.

Scandale: Selon un journal Allemand, l'Afrique verse 400 milliards d'euros par An à la France

Cet esclavage économique est important pour l'essor de l'économie française. À chaque fois que ce trafic est susceptible de faillir, la France est prête à tout pour le reconquérir. Si un dirigeant de la zone CFA ne répond plus aux exigences de la France, Paris bloque ses réserves de devises et plus encore, la France ferme les banques dans ce pays jugé de «rebelle». C'est fut le cas de la Côte d'Ivoire avec Laurent Gbagbo.

Franc CFA quand les Allemands s'en mêlent : Un journal économique allemand accuse la France de piller chaque année 440 milliards d'euros aux africains à travers le Franc CFA.

« Le gouvernement français recueille auprès de ses anciennes colonies chaque année 440 milliards d'euros de taxes. La France repose sur les recettes venant d'Afrique, pour ne pas sombrer dans l'insignifiance économique, prévient l'ancien président Jacques Chirac.

Dans les années 1950 et 60, la France a décidé les colonies françaises d'Afrique à devenir indépendante. Bien que le gouvernement de Paris a accepté les déclarations d'indépendance formelles, elle a appelé les pays africains à signer un soi-disant «pacte pour la poursuite de la colonisation ». Ils y ont convenu d'introduire la monnaie coloniale française FCFA (« Franc pour les colonies françaises en Afrique »), maintenir les écoles françaises et système militaire, et d'établir le français comme langue officielle. Le Franc CFA est la dénomination de la monnaie commune de 14 pays africains membres de la zone Franc. Cette monnaie qui constitue un frein à l'émergence de ces pays a été créée en 1945, date où la France a ratifié les accords de Bretton Woods et procédé à la mise en oeuvre

de sa première déclaration de parité au fonds monétaires international (FMI). Cela s'appela à l'époque «Franc des Colonies Françaises d'Afrique».

En vertu de cette loi, 14 pays africains sont encore obligés de stocker environ 85 pour cent de leurs réserves en devises à la Banque de France à Paris. Ils sont sous le contrôle direct du Trésor français. Les pays concernés n'ont pas accès à cette partie de leurs réserves. Les 15 pour cent des réserves ne suffisant pas à leurs besoins, ils doivent emprunter des fonds supplémentaires du Trésor français au prix du marché. Depuis 1961, Paris contrôle toutes les réserves en devises étrangères du Bénin, du Burkina Faso, la Guinée-Bissau, Côte-d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Congo, Guinée équatoriale et le Gabon.

En outre, ces pays doivent chaque année transférer leur «dette coloniale» pour l'infrastructure construite en France à Paris comme la Silicon Afrique 3 a rapporté en détail. La France prend environ 440 milliards d'euros par an. Le gouvernement à Paris dispose également d'un droit de premier refus sur toutes les ressources naturelles nouvellement découvertes dans les pays africains. Enfin, les entreprises françaises doivent avoir la priorité dans l'attribution des contrats dans les ex-colonies. En conséquence, il y a le plus d'actifs dans les domaines de l'approvisionnement, de la finance, le transport, l'énergie et l'agriculture dans les mains des sociétés françaises.

L'élite dirigeante dans chaque pays africain doit remplir ces créances obligatoires sans aucun autre choix. Les dirigeants africains qui refusent sont menacés d'assassinat ou de ren-



versement de leur gouvernement. Au cours des 50 dernières années, on a eu 67 coups d'États dans 26 pays africains. 16 de ces 26 pays étaient d'anciennes colonies de la France.

Un exemple est le premier président du Togo Afrique de l'Ouest, Sylvanus Olympio, renversé par un coup d'État. Il avait refusé de signer le «Pacte pour la poursuite de la colonisation ». Mais la France a insisté pour que le Togo paie la compensation pour les infrastructures qui avaient été construites par les Français pendant la période coloniale. La somme équivaut en une année à environ 40 pour cent des ménages du Togo en 1963, obligeant le pays juste indépendant à atteindre rapidement ses limites économiques.

En outre, le nouveau président du Togo a décidé de supprimer et d'imprimer sa propre monnaie nationale, la monnaie coloniale française FCFA. Trois jours après cette décision, le nouveau gouvernement a été renversé par un groupe d'anciens légionnaires étrangers et le Président tué. Le chef des Légionnaires, Gnassingbe Eyadema, a reçu 550 euros de l'ambassade française pour l'attaque, selon le Telegraph britannique. Quatre ans plus tard Eyadema a été promu avec le soutien de Paris, nouveau président du Togo. Il a établi une dictature tyrannique dans ce pays d'Afrique occidentale et est resté au pouvoir jusqu'à sa mort en 2005.

Dans les années suivantes, le gouvernement de Paris a gardé le lien avec les anciens légionnaires pour renverser des gouvernements impopulaires dans ses ex-colonies. Ce fut le cas du premier président de la République centrafricaine, David Dacko, renversé par les anciens membres de la Légion étrangère en 1966. La même chose est arrivée au Président du Burkina Faso, Maurice Yaméogo, et avec le président du Bénin, Mathieu Kérékou, auteur d'un putsch. Ce fut aussi le cas du premier président de la République du Mali Modiba Keita, qui a lui aussi été victime d'un coup d'État par d'ex-légionnaires en 1968. La raison, quelques années plus tôt, il avait simplement décidé de se séparer de la monnaie coloniale française. »

Awdnews

Le Canard en furie

Hebdomadaire Satirique Nigérien

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche après l'Hôtel Terminus en venant du Rond point Grand Hôtel, tout droit jusqu'au bout de la rue.

Directeur de publication

Ibrahim AMADOU

96.27.01.96

Directeur Commercial

Inoussa DICKO

E-mail : in_dicko@yahoo.fr

90.00.99.83 / 96.75.34.12

Conception & Composition

Le Canard en furie

Tirage: 1000 Exemplaires sur

Les presses de la G.I.N

Entreprenariat féminin

Niger-lait SA : un exemple de réussite...

« **Maman Niger** » ! C'est l'expression très honorable utilisée par le Premier ministre Brigi Rafini pour désigner la Présidente Directrice générale de Niger-lait SA, Mme Issoufou Kado Zeinabou Maidah. Pour prononcer de telles paroles, Brigi Rafini doit avoir de bonnes raisons et il en a vraiment. Cette dame de fer, comme aiment l'appeler certains, a su bâtir un titan industriel à partir de presque rien. De simple entreprise familiale en décembre 1994, Niger-lait s'est vite muée, deux années plus tard, en semi-industriel avec une capacité de 10 000 litres/jour. En avril 1998 elle devient une Société Anonyme avec un capital de 101 millions et une capacité de 35 000 litres/jours. Une décennie plus tard, Niger – Lait S.A devient un acteur incontournable dans la filière laitière. Aujourd'hui la société a une capacité de production de 55 000 litres/jour tous produits confon-



2017. C'est assurément réconfortant pour les dirigeants de la 7^{ème} République de voir des entreprises nationales se hisser au sommet de la qualité et de la bonne gouvernance. C'est également une fierté nationale de voir une entreprise Nigérienne et son PDG honorés hors de nos frontières. Et c'est le cas de

aussi décorée de la grande Médaille d'or du travail du NIGER en 2010 et Chevalier de l'Ordre National du Mérite du NIGER en 2011. Encore cette année, à l'occasion de cette célébration du 8 mars, la PDG de NIGER-LAIT a obtenu des mains du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite du Niger. D'une seule employée, sa promotrice, Niger-lait SA compte aujourd'hui 123 travailleurs et sans compter tous les 438 éleveurs qui lui fournissent le lait naturel. En 2009, ils ont livré 2 500 000 de litres à Niger-lait. Quelques 470 millions de CFA sont distribués par an à ces centaines de fournisseurs de lait cru. Le chiffre d'affaire de la société a évolué de 15 millions à 6 milliards en 2016. Quelle croissance !

Cela, grâce à la combativité d'une femme : Mme Issoufou Kado Zeinabou Maidah. C'est un secret de polichinelle, créer et faire croître une entreprise n'est pas chose aisée au dans notre pays tant les obstacles se veulent infranchissables. Et il faut une bonne dose de compétence, d'engagement et de rigueur pour y arriver. C'est là, que la PDG a réussi pendant que beaucoup d'hommes ont échoué. Quelle belle leçon en cette commémoration de la Journée du 8 mars : la Femme aussi est capable. Et dans certains cas, plus que l'homme. Voilà qui pourrait servir à toutes ces jeunes filles qui se demandent « est-il seulement possible de franchir les barrière dans ce pays et réussir en étant femme ? » La PDG de Niger-lait vous répond : Oui c'est possible, mais il faut travailler et dur !

Dan Guidimouni



due suite à une extension qui a coûtée quelques 2.072.847.853 FCFA grâce à la confiance des banques de la place dont la BIA, la BOA et la BOAD.

Ce n'est pas tout, le capital de la société a évolué pour passer de 122 900 000 FCFA à 508 860 000 FCFA. De réussite, c'en est vraiment une !

C'est donc cette performance, dans un Niger où la médiocrité emplie l'air, que le Premier ministre s'est mis en devoir de saluer à l'occasion de la Journée mondiale de la Femme, le 8 mars

Niger-lait SA qui a décroché le Prix Spécial de la réalisation de produit du Prix Qualité UEMOA 2010. D'autres titres honorifiques ont, également, été décernés à la PDG Mme Issoufou Kado Zeinabou Maidah dont le grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole FRANCAIS en 2006, Chevalier de l'Ordre National du Mérite FRANCAIS en 2009.

Il faut aussi mettre dans la balance : le Prix Nigérien d'Excellence de la Qualité édition 2010 et la PDG de cette société est



